

Réf: Dossier 370715

Avis de constitution

SOCIETE « LA FILLE DE MAMAN AGNES »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI A
COTE DU MARCHE ADAMA SANOGO, Lot 45, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2024 , et enregistrés le 12/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FILLE DE MAMAN AGNES »

Objet :

La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Achat et vente de produits bio naturels, achat et vente de compléments alimentaires, achat et vente de médicament traditionnels de tout genre, achat et vente de produits cosmétiques, prestation de services, fourniture de bureau, exports imports et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI A
COTE DU MARCHE ADAMA SANOGO, Lot 45, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme KOUADIO TANOAH ANNE CHRYSTELLE
ESTELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00207 du 09/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01365/GTCA/RC/2025 du 09/01/2025

